

Klugman, avocat de Sos, Femens, Fourest, ajdoimt d'Hidalgo, aurait-il cogné sa femme ?



Patrick Klugman lors d'un meeting anti-Marine Le Pen en 2017. Photo ©EREZ LICHTFELD/SIPA

KL

ugman manifestement en plein orgasme anti-FN

Dans la série « balance ton porc », défouloir créé par et pour les féministes d'opérette, manifestement frustrées de la braguette pour cracher autant de haine envers tous les hommes, blancs de préférence, il en est un qui va avoir du mal à se dépêtrer du mauvais pas où il s'est mis, et qui en toute logique devrait lui valoir les foudres des précitées.

Le gars **Patrick Klugman** que j'ai le plaisir de ne pas connaître, aurait pu rester ainsi en compagnie de tous les anonymes qui m'indiffèrent... sauf que le « bonhomme » a tout fait, par ses choix et ses options, pour que je finisse par

m'intéresser à lui, et pas pour en dire du bien.

Wikipédia nous apprend qu'il est notamment intervenue dans des affaires pénales ayant eu un retentissement médiatique comme celles visant le député socialiste Julien Dray, mais pas que !

Soutien de **Delanoë** « Notre-Dame-de-Paris » il est bien évidemment entré au P.S. pour y soutenir également **Hollande** puis enfin **Hidalgo** « Notre-Drame-de-Paris » dont il est devenu l'adjoint aux relations internationales et à la francophonie, aux élections municipales de 2014...

https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrick_Klugman

Mais ce n'est pas tout !

Manifestement, il cumule les mauvais choix en ayant opté, en tant qu'avocat, pour la défense d'une faune de racailles en col blanc, se voulant les plus humains, les plus généreux, les plus purs et « propres sur eux », éternels donneurs de leçons à tout ce qui n'est pas eux... bref les gauchistes !

D'ailleurs, dès 2012, au lendemain du **procès intenté par « SOS Racismes-sauf-le racisme-anti-blancs » contre Riposte Laïque, Paul Le Poulpe** nous avait régalez de son portrait hilarant sur bien des points, de cette officine dont Klugman était l'avocat, tels que par exemple :

« Patrick Klugman était l'avocat de SOS Racisme au procès contre Riposte Laïque, ce 3 février. Sans doute très pris, nous ne l'avons pas entendu plaider, pas davantage que l'avocat du MRAP. Diable, il était 20 heures, quand les plaidoiries devaient commencer, et il y avait certainement quelques dîners en ville programmés. »

Ou encore :

« Ce grand démocrate s'était distingué, en 2006, lors de la manifestation de soutien à la famille d'Ilan Halimi, en faisant expulser physiquement Philippe de Villiers, paraît-il parce qu'affreux raciste ! Les nervis de SOS Racisme, qui voulaient expulser Pascal Hilout d'une manifestation de soutien à Charlie Hebdo, s'arrogent donc le droit de décider qui peut manifester, et qui n'en a pas le droit ! »

<http://ripostelaique.com/drav-desir-boutih-sopo-klugman-et-les-rapports-incestueux-sos-racisme-parti-socialiste.html>

Déjà en soi, ce genre de choix classe immédiatement le type dans la catégorie « louche », mais ce n'est pas tout, puisque le « vaillant personnage » s'est d'abord fait connaître comme président de **l'Union des Étudiants Juifs de France (UEJF)**, de 2001 à 2003.

Ce qui fait dire, toujours par Paul Le Poulpe : « *A Riposte Laïque, on ne comprend toujours pas pourquoi les Juifs ont besoin d'un syndicat particulier, et surtout comment le président d'un syndicat ouvertement communautariste peut se réclamer de la défense des principes laïques.* »

Gageons que nous ne sommes pas les seuls à fortement s'étonner de cet état de fait.

Et d'après les bruits qui circulent avec insistance (*vraisemblablement répétés par des mauvaises langues, les gens sont si méchants !*) Patrick Klugman a également été, entre autres, l'avocat de :

- l'écrivain Yann Moix,
- de Georges-Marc Benamou,
- de l'acteur Omar Sy,
- de l'essayiste Caroline Fourest,
- de l'écrivain Bernard-Henri Lévy et ...
- des Femen.

Que du beau monde, grands amis pour la plupart de Riposte et son armée de contributeurs.

Pourtant si tous les « faits d'armes » des précités nous font doucement rigoler, il en est deux qui en l'occurrence retiennent particulièrement notre attention : **le groupe des Femen**, femelles hystérico-exhibitionnistes dont les actions sont à géométrie variable, exactement comme **Caroline Fourest**, capables les unes et les autres de s'enflammer pour certains

combats prétendus féministes, mais **occultant avec le plus grand soin, les vraies raisons qui sont le plus souvent causes du malheur des femmes**, notamment quand ces causes sont prétendument diffamantes pour une espèce protégée uniformément par tous les bobos gauchistes, idiots utiles des dirigeants... eux-mêmes manipulés par encore plus puissants.

C'est tellement plus simple de taper sur les citoyens blancs, les mettant sans nuance, tous dans le même sac, en les décrétant « plouc », « beauf », « réac » ... ou autres joyusetés, tout en fermant les yeux avec ostentation face aux viols, agressions, tabassages, esclavagisme, de ceux qui deviennent pourtant par leur répétition, aveuglants, même pour les journaloux aux ordres du pouvoir, c'est dire !

En l'occurrence donc, la réaction de ces pseudo-féministes, est attendue avec impatience, face aux agissements de cet « illustre » avocat, rompant manifestement avec le respect dû aux femmes dans leur ensemble, et à la sienne en particulier, puisque, en instance de divorce, **celle qui est encore son épouse et lui a donné six enfants, a dû porter plainte pour des faits de violence conjugale.**

Les faits incriminés remonteraient à 2013, et ce serait semble-t-il, dans le cadre de leur divorce, quelques jours après la demande de garde alternée des six enfants déposée par l'avocat, que **Aude Klugman** a déposé plainte en octobre dernier, **dans deux commissariats différents... jugeant que le premier n'aurait pas reçu sa requête comme elle le souhaitait.**

Selon un des proches du forcément innocent avocat, cette plainte serait une « *diffamation grave, et une tentative d'extorsion, de la part d'une conjointe cherchant à faire un chantage pour obtenir beaucoup d'argent* » ...

L'affaire ayant été dûment relayée par Internet, le pauvre choupinet s'est vu dans l'obligation de déposer plainte à son tour, pour « diffamation et violation du secret professionnel

».

Tiens, c'est bizarre, j'aurais pourtant cru que la violation de ce fameux « secret professionnel » était devenue un sport national, tant nos journaux, écrits, parlés ou télévisés, regorgent depuis déjà longtemps, d'éléments qui manifestement n'auraient jamais dû leur être déjà transmis, sans que cela semble gêner certains beaux esprits...

Par ailleurs, le monsieur en question n'aurait toujours pas été convoqué à ce jour, par aucun des deux commissariats... En sera-t-il de même pour madame ? Rien n'est moins sûr.

Vous avez dit « justice à deux vitesses ? »

<https://www.valeursactuelles.com/faits-divers/info-va-patrick-klugman-avocat-des-femen-et-adjoint-dhidalgo-accuse-de-violences-conjugales-92262>



Quoi qu'il en soit, **même copain avec Hidalgo**, peut-on actuellement tirer la langue au féminisme (*le vrai*), en battant sa femme sans conséquences, au moment même où **la fin de « Carmen »**, chef d'œuvre de Bizet d'après la nouvelle de Prosper Mérimée, est **hypocritement revisitée pour lutter contre les violences faites aux femmes** (*comme si la modification d'un opéra pouvait suffire à « mettre au pas » tous les maris cogneurs... dont la plupart n'ont peut-être*

d'ailleurs même pas connaissance de cet opéra) ? Je pense tout particulièrement à une certaine catégorie d'hommes aimant corriger les femmes, dont la culture laisse considérablement à désirer.

<http://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/video/opera-carmen-revisite-d-epuis-l-affaire-weinstein-on-n-a-plus-le-droit-de-rien-dire-ni-de-rien-montrer-1021437.html>

<http://www.leprogres.fr/france-monde/2018/01/07/violences-aux-femmes-l-opera-de-florence-change-la-fin-de-l-opera-carmen>

Eh bien moi je dis que NON ! Et les prétendues féministes de pacotille vont bien devoir un jour très proche monter au créneau, si elles ne veulent pas perdre le peu de crédit dont elles disposent encore, et qui, heureusement, diminue comme peau de chagrin... au même rythme hélas que la grandeur de la France qu'elles exècrent.

Que font-elles donc d'ailleurs encore ici, alors qu'il existe tant de pays où l'exotisme racial, culturel, et sexuel... correspondrait tellement à leurs goûts ?

On se le demande ! D'autant plus qu'elles pourraient, sans crainte qu'il nous manque, emmener avec elles, leur « délicieux » avocat.

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression